

Vendeur-magasinier en pièces de rechange et équipements automobiles

Le titulaire de ce CAP réalise la réception, le stockage et la mise en rayon des produits, prépare les commandes et assure leur expédition. Sa connaissance des caractéristiques techniques des équipements lui permet d'accueillir la clientèle, de la conseiller et de conclure les ventes.

Il assure différentes tâches :

- En entrepôt ou magasin interne, il réceptionne les produits, contrôle qualité et quantités et assure le stockage.
- Il utilise l'informatique et des logiciels professionnels pour gérer le stock.
- Il est amené à conduire des engins de manutention pour stocker des charges lourdes.
- Il prépare les commandes des pièces détachées et assure leur expédition ;
- Il peut approvisionner les techniciens d'un atelier de réparation en fonction de leur demande, vendre des pièces de rechange ou des accessoires automobiles à des particuliers ou professionnels ; il accueille le client, le conseille et conclut la vente.
- Il effectue l'étiquetage des produits et participe à leur mise en rayon en boutique et libre-service, il participe aux inventaires.

Débouchés

Ce professionnel peut travailler en tant qu'aide-magasinier, magasinier, vendeur-magasinier, préparateur-vendeur. Il peut exercer son activité dans un magasin de pièces de rechange, en boutique, en libre-service, au comptoir ou en entrepôt, notamment dans le réseau des constructeurs automobiles, dans le magasin d'une grande entreprise ou d'une administration, dans une entreprise de réparation, dans une surface spécialisée, chez un distributeur-stockiste ou un équipementier.

Accès à la formation

Après une classe de 3ème

Programme

Disciplines et activités	1 ^{ère} Année	2 ^{ème} Année
Enseignement technologique et professionnel	17h	17h
Français, histoire-géographie	4h30	4h
Mathématiques Sciences	4h	3h30
Langue vivante	2h	2h30
Arts appliqués-cultures artistiques	2h	2h
Education physique et sportive	2h30	2h30
Prévention –santé- environnement	1h	1h30
Période de formation en milieu professionnel	8 semaines	8 semaines
Enseignements facultatifs		
Atelier d'expression artistique	2h	2h
Atelier Education physique et sportive	2h	2h

Enseignements professionnels

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation apporte des connaissances spécifiques :

- les différents composants (pièces et matériels) d'un véhicule et leur rôle : motorisation, boîte de vitesse, suspension, freinage.

- les accessoires automobiles comme les alarmes, les coffres de toit et les fournitures diverses comme les rivets, les colles, ou autres.

Les élèves apprennent à réaliser :

- la réception des pièces de rechange.
- la mise en stock des produits, en se familiarisant avec les différentes méthodes de classement utilisées en magasin (application des règles de codification des articles en stocks), et en se servant de logiciels de gestion des stocks, de catalogues électroniques et de microfiches.
- la vente des produits (accueil des clients et présentation des produits en fonction des besoins).
- les documents comme les bons de commande, les bons de livraison, les facturations ou bordereaux de transport.
- la préparation des commandes et leurs expéditions.

Au programme aussi, le déplacement des produits : les élèves apprennent à conduire les chariots automoteurs pour assurer la manipulation des charges lourdes.

Stages

Les "stages" appelés périodes de formation en entreprise, durent 16 semaines.

La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles. Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation. Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire, et non de salarié. L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

Examen

Unités professionnelles :

- Pratique de la vente et de la préparation de commandes (coeff. 12 dont coeff. 1 pour la vie sociale et professionnelle) :
- Réception, mise en stock, expédition et conduite des chariots automoteurs (coeff. 6) :

Unités d'enseignement général :

- Français, histoire-géographie – éducation civique coeff. 3
- Mathématiques– Sciences physiques, coeff. 2
- Education physique et sportive, coeff. 1
- Epreuve facultative : Langue vivante étrangère

L'obtention de ce CAP vaut obtention du certificat d'aptitude à la conduite d'engins en sécurité, le CACES.

Statistiques

En 2013, dans l'académie de Montpellier : 16 candidats inscrits, 16 présents, 14 admis (soit 87.50% de réussite).

En 2014, dans l'académie de Montpellier : 21 candidats inscrits, 21 présents, 17 admis (soit 80.95 % de réussite).

En 2015, dans l'académie de Montpellier : 23 candidats inscrits, 23 présents, 20 admis (soit 86.96% de réussite).

En 2016, dans l'académie de Montpellier : 25 candidats inscrits, 25 présents, 20 admis (soit 80% de réussite).

Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Principales poursuites d'études

- Bac pro Commerce
- Bac pro Logistique

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Languedoc-Roussillon, consultez les guides régionaux.

Où se former en Languedoc Roussillon

11 Lézignan-Corbières

Lycée professionnel Ernest Ferroul (*Public*)

34 Montpellier

Lycée professionnel Mendès France (*Public*)

En savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Guides régionaux « Après la 3e »
- Dossier « Le dico des métiers »
- Les fiches métiers
- Voie pro : Les métiers de la maintenance
- Après un CAP ou un BEP

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer un conseiller d'orientation-psychologue.